

# Les chambres à cinq lits au CHUV, c'est bientôt fini

## Santé

### Le Conseil d'État demande 52 millions pour une batterie de travaux en vue de la modernisation du complexe érigé dans les années 1970

Le mastodonte hospitalier de Lausanne a besoin d'un lifting. Comme l'a communiqué lundi le Conseil d'État, un crédit de plus de 52 millions sera bientôt soumis au Grand Conseil pour divers travaux. Le plus visible pour la population consistera en la transformation des chambres à cinq lits. Ces espaces ne répondent plus aux critères d'aujourd'hui, tant en matière d'hygiène qu'au niveau thérapeutique.

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) va généraliser les chambres à deux lits, équi-

pées de salles de bains. Pour Rebecca Ruiz, conseillère d'État, ces travaux sont indispensables. Aujourd'hui, lorsqu'un patient est infecté d'un virus, il faut parfois le laisser seul dans une chambre à cinq lits: «Cela met tout le système sous tension.» La modernisation des chambres est devisée à 18,1 millions et pourrait s'achever en 2024.

Datant des années 1970, le CHUV comprend des éléments d'architecture qui ne sont plus adaptés aux protocoles de prise en charge actuels. À cet égard, la réfection des garages à ambulances s'avère tout aussi nécessaire pour fluidifier les transferts de patients, devenus de plus en plus nombreux. Quelque 28 millions doivent y être consacrés, dont un crédit d'étude pour la reconstruction du garage des ambulances aux urgences.

«Les chantiers vont aller en s'échelonnant, tout en maintenant l'activité. Il faudra tenir compte de cette réalité»



**Rebecca Ruiz**  
Conseillère  
d'État en charge  
de la Santé

Enfin, le bâtiment de Beaumont, qui n'a pas connu de grosse réfection depuis 1969, doit être repensé. Les unités d'hébergement de gériatrie actuellement installées à l'Hôpital Sandoz y seront notamment transférées. À ce stade, le Conseil d'État demande un crédit d'étude de quelque 6 millions.

Pour Rebecca Ruiz, un tel crédit global de 52 millions n'a rien de pharaonique en regard des besoins du site. Elle rappelle que l'option a été prise bien avant son arrivée au Conseil d'État, en mai dernier, de rénover le CHUV. «Les chantiers vont aller en s'échelonnant, tout en maintenant l'activité. Il faudra tenir compte de cette réalité», prévient-elle. Après avoir passé l'examen du Conseil d'État, le dossier doit maintenant être présenté en commission du Grand Conseil. Il sera ensuite débattu en plénum. **L.BS**